

Présentation thématique

Le FIAF



1.

Qu'est ce que le FIAF ?

2.

Le financement des plans de formation

3.

Notre offre d'accompagnement

4.

La mise en place des projets

Nos Objectifs

Faciliter la visibilité des offres de formation du territoire

Garantir l'adéquation des formations et des besoins des employeurs



Financement

Collecte des 0,2% depuis le 1^{er} avril 2017



Financer les actions de formation des salariés du privé

Fonds Interprofessionnel
d'Assurance Formation

3 missions principales

Conduire des études dans le domaine de la FPC

Accompagner la définition des besoins en formation des employeurs



Dossiers : Le financement du plan de formation



Action de formation



Bilan de compétences
VAE

Ingénierie
Evaluation

Un espace dédié
adhérent
(EDA)

Accompagnement à la définition des besoins en formation



-15

Diagnostic des besoins
Réalisé par le FIAF

+15

Visite conseil
Réalisé par le FIAF

Un annuaire des
prestataires de
formation

Projets : Les achats directs



La SOF
*Programme de
formation acheté par le
FIAF*



Plan de soutien
aux projets de
branches

Plan de soutien
aux projets
sectoriels

www.fiaf.nc
La programmation du FIAF
Le formulaire d'appel à projet



Séverine ZIMMER
Directrice



Répartition des pôles

Pôle Entreprises – *Financement / Accompagnement*



Giovanna SINYEUE
Conseillère formation
entreprises

Clémence GLEIZES
Conseillère formation
entreprises



Elizabeth OKOUE
Conseillère formation
Entreprises - Accompagnement

Pôle Projets – *Programmation FIAF*



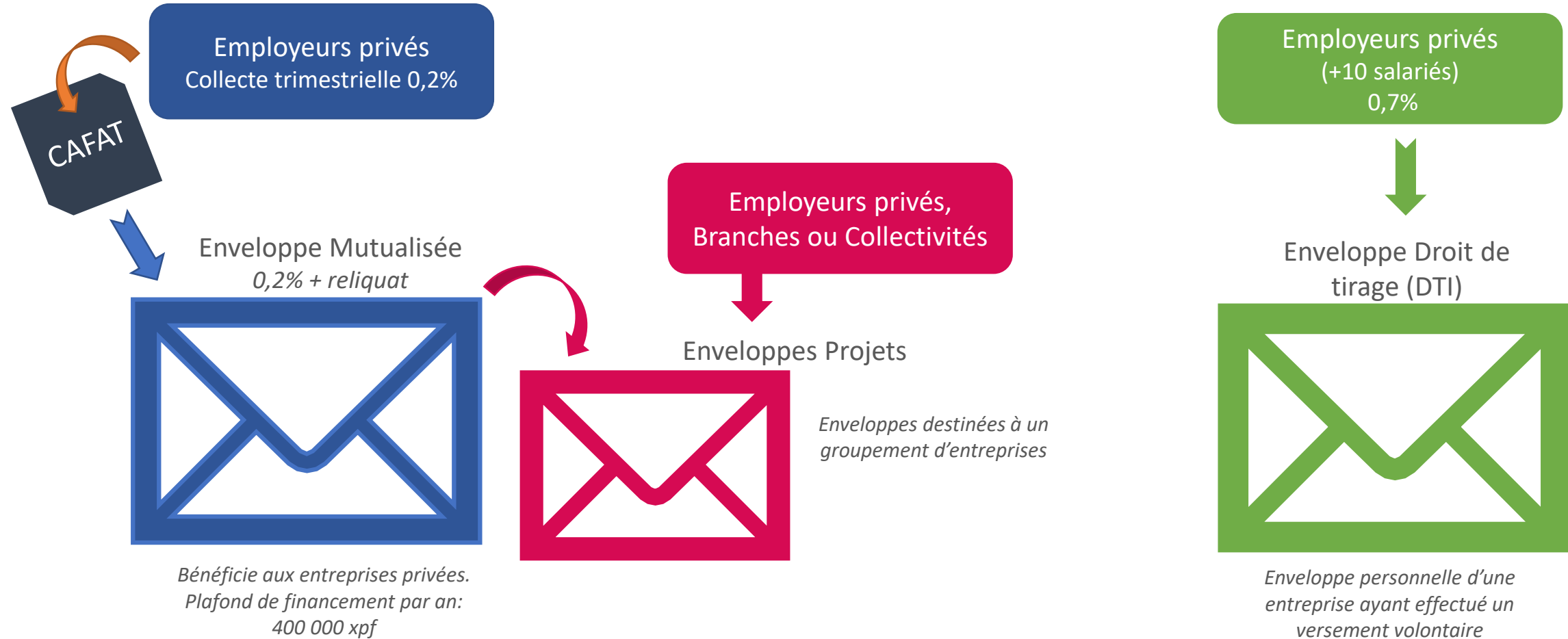
Jill SERVE
Conseillère formation
Chef de projets

Stéphanie CANO
Conseillère formation
Chef de projets



Mélanie ESCLASSAN
Conseillère formation
Coordinatrice de projets

Les enveloppes gérées



Montage financier multi-enveloppes par action de formation d'un employeur

1. Qu'est ce que le FIAF ?

2. Le financement des plans de formation

3. Notre offre d'accompagnement

4. La mise en place des projets

Financement des plans de formation: enveloppe mutualisée



400 000 XPF

par an et par employeur
quel que soit le nombre de salariés



Financement des
frais pédagogiques



Remboursement des frais
annexes :



Salaire durant le temps de formation
(salaire brut chargé)



Restauration
(En NC : 2 500F /Hors NC : 4500F)



Hébergement
(En NC : 9 500F /Hors NC : 16 000F)



Déplacements



Présentation
des justificatifs

Pour le financement des **plans de formation** des
entreprises

Actions de FPC
Validation des acquis de l'expérience
Bilan de compétences
Ingénierie
Evaluation

Financement des plans de formations: Employeurs de + 10 salariés

Vote contribution au financement de la FPC
Cotisation patronale de **0,2%** de la masse salariale plafonnée à la T1 du RUAMM

Obligation de dépense de 0,7% de la masse salariale pour le financement de la formation professionnelle continue



Enveloppe DROIT DE TIRAGE

0,7%

*des frais de gestion de 8% s'appliquent pour chaque demande de financement. Ces frais sont déduits de l'enveloppe confiée

Enveloppe MUTUALISEE

0,2%

**pas de frais de gestion



Délégation de gestion du 0,7 % : vous choisissez, nous validons



400 000 F disponibles auprès du



Les avantages



Utilisation de l'enveloppe sur 2 années civiles



Accompagnement vers l'éligibilité



Réduction de la charge administrative

NB: le panachage des enveloppes entraîne la suppression des frais de gestion

Financement des plans de formations: 2 options



❖ La subrogation de paiement



Dossier déposé **15 jours avant** la date de démarrage de l'action

Validation de la demande par le FIAF par avis de subrogation entreprise et OF

Paiement du montant par le FIAF à l'OF



❖ Le financement simple



Dossier déposé maximum **15 jours ouvrés** après le démarrage de l'action

Validation de la demande par le FIAF par un avis de financement

Règlement de la **facture** par l'entreprise à l'OF

Remboursement par le FIAF à l'entreprise

Financement des plans de formation : éligibilité

EMPLOYEURS

Emission de la demande

- Demande déposée dans les délais
- Employeur cotisant
- Dépense portée par l'entreprise
- Cohérence entre le poste du salarié et la formation visée

Mise en paiement

- Eléments de fin de formation (fournis par l'OF)
- Bulletin de salaire
- Factures ou notes de frais

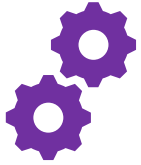
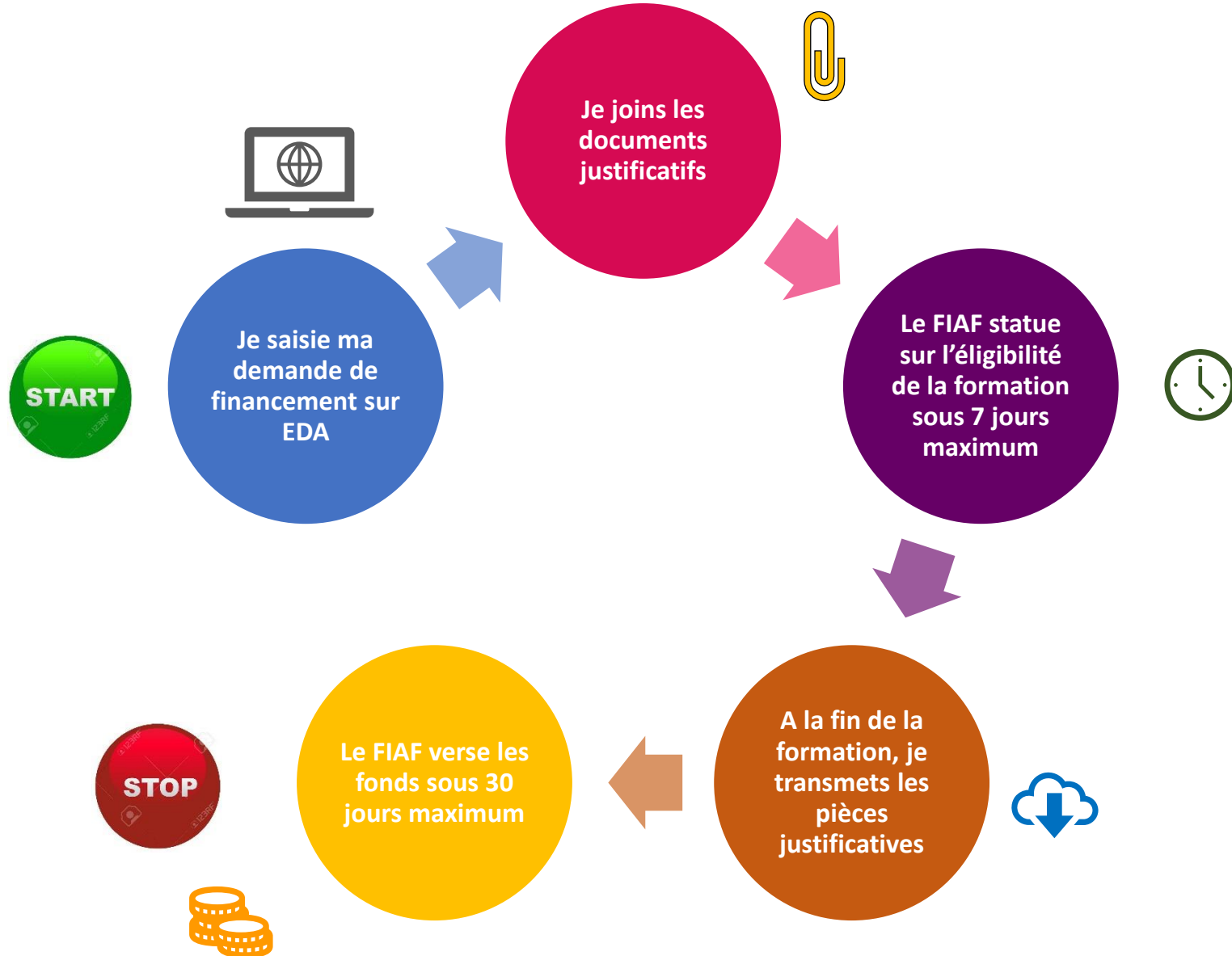
ORGANISMES DE FORMATION

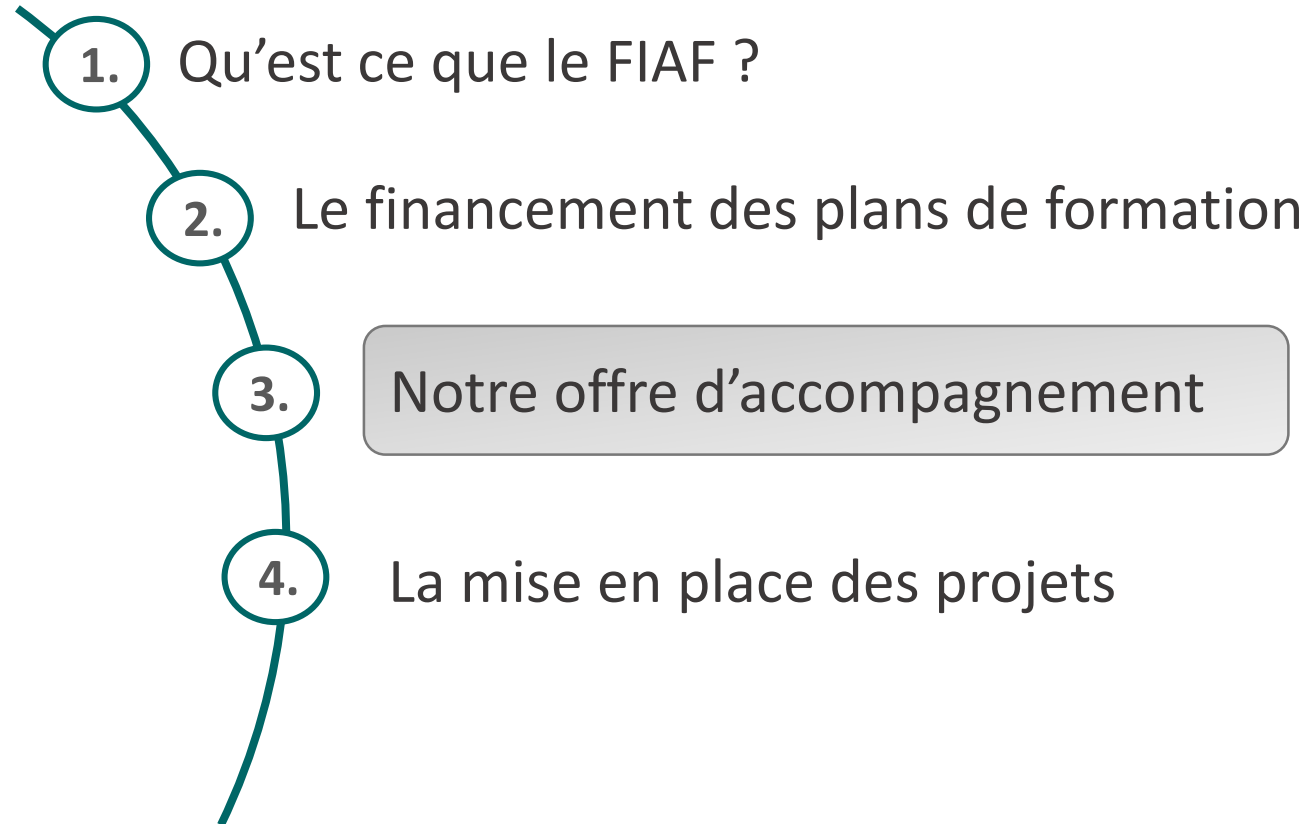
Emission de la demande

- OF enregistré DFPC et FIAF
- Convention de formation ou devis
 - Date et durée de la formation
- Profil du formateur
- Programme détaillé :
 - Public ciblé
 - Objectifs et moyens détaillés
 - Modalités d'évaluation des acquis

Mise en paiement

- Feuille de présence
- Attestation de formation
- Bilan pédagogique
- Evaluation à chaud (satisfaction)
- Facture







OBJECTIF : identifier les formations répondant à vos problématiques et/ou à vos objectifs



Comment ? En un simple rendez-vous avec votre conseillère ! Contactez Jill au 47 68 88 ou Stéphanie au 47 68 28

3 TEMPS FORTS POUR VOUS AIDER A DEFINIR VOS BESOINS EN FORMATION :



Un rendez-vous d'échange



La remise d'un plan de formation



Accompagnement à 6 et 12 mois



Notre offre d'accompagnement : la visite conseil

OBJECTIF : Enrichir la méthodologie de votre process formation

+ 15



3 TEMPS FORTS POUR VOUS AIDER A DEFINIR VOS BESOINS EN FORMATION :



Un rendez-vous d'échange



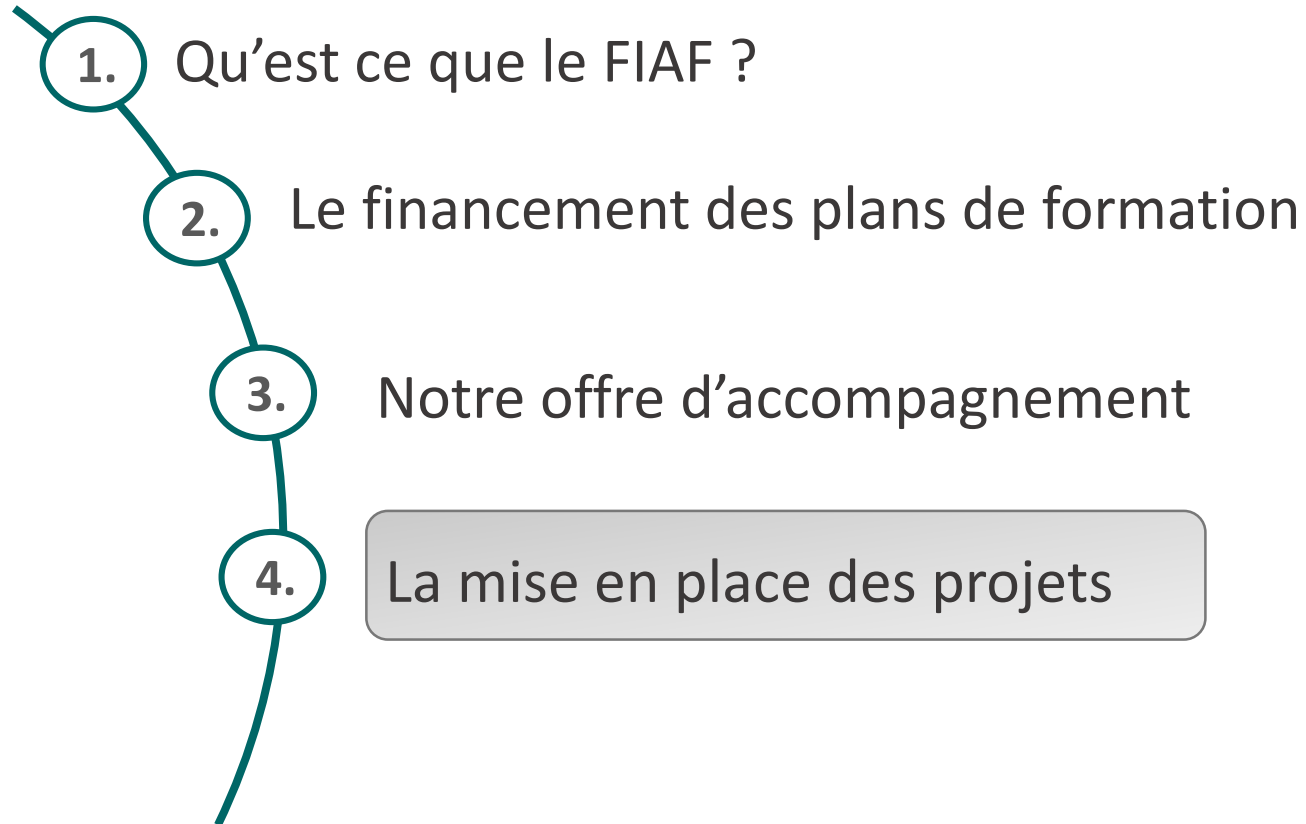
Des outils pratiques pour la gestion de votre plan de formation



Accompagnement à 6 et 12 mois

Comment ? En un simple rendez-vous avec votre conseillère ! Contactez Jill au 47 68 88 ou Stéphanie au 47 68 28





Le financement des projets

Pourquoi répondre à notre appel à projet ?



Une problématique innovante ou structurante



Une problématique commune à plusieurs employeurs

XPF

Un coût de réalisation important pour un projet porté par une seule entreprise



Le financement des projets



Initialisation à
travers l'appel
à projet

Validation du projet
par la commission

Rédaction du cahier
des charges avec les
employeurs



Consultation
des OF

Suivi de la
réalisation

Etude des offres



Merci de votre attention



Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site
internet : www.fiaf.nc